



Élaborer et gérer un projet associatif

Présentation

Ce module aborde les clefs nécessaires pour toute personne licenciée, qui participe à la vie associative de sa structure en tant que dirigeant, parent, entraîneur, arbitre... salariée et/ou bénévole et qui conjointement s'implique (régulièrement ou ponctuellement) dans le fonctionnement de sa structure en tant que membre actif... élu ou coopté (commission, pôle, service, collectif, CA, BD ...).

Objectifs pédagogiques

Être capable de :

- Participer avec les dirigeants du club à l'élaboration du projet associatif de sa structure
- Contribuer à la gestion administrative de sa structure en prenant en compte les statuts et règlements de la vie associative, sportive et fédérale
- Participer à la conduite et au suivi de projets au sein de sa structure
- Mobiliser des ressources humaines pour conduire la mise en œuvre du projet, des actions, activités ou tâches de sa structure
- Mobiliser les acteurs de son environnement pour mener à bien ses projets

Contenus

- Les grandes étapes de la méthodologie de projet (diagnostic, objectifs, plan d'actions, moyens mobilisés, budget, indicateurs d'évaluation) pour nourrir le projet de la structure
- Les outils informatiques fédéraux de gestion des clubs et leur utilisation
- La réglementation et son application dans le cadre de la structure associative
- La réalisation d'une action, en s'appuyant sur la méthodologie de projet
- L'utilisation de certaines NTIC pour rédiger son projet
- L'élaboration d'un budget simple
- L'identification et l'implication des bénévoles au service de son projet
- La boîte à outils règlementaire

Temps de formation et Modalités

20 heures de formation dont :

- 4 h de formation en **présentiel**
- 6 h de formation à distance en **classes virtuelles en présence d'un/d'une formateur.trice**
- 10 h de formation à distance en **autonomie** (dont 3 h de cas pratiques à rendre au/à la formateur.trice)

Conditions d'entrée :

- Être licencié.ee FFHB et âgé.ee de +16ans
- Participer à la vie associative de sa structure

Coût :

- **Bénévoles et volontaires en services civiques** : 80€ + 50€ de frais d'inscription
- **Salariés.ées** (prise en charge AFDAS possible) : 240€ + 50€ de frais d'inscription
- **Pôle Emploi** : 160€ + 50€ de frais d'inscription
- **Frais annexes possibles à la charge du stagiaire** (hébergement, déplacement, restauration)

*Pour une prise en charge via le **Compte Personnel de Formation**, s'inscrire au Bloc de Compétences (BC) : « Contribuer à l'animation sportive de la structure ». Dans ce cas, la formation sera à compléter par le module 4 « Valoriser et promouvoir les activités ». Cf. Fiche BCo2*



Elaborer et gérer un projet associatif (suite)

Inscription :

Date limite 10
décembre 2022

Dates et répartition des temps de formation

Période : du 14 janvier 2022 au 1^{er} mai 2022

Du 14 au 20 janvier 2022 : positionnement : 1h

Classe Virtuelle 1 : samedi 22 janvier 2022 : 3h

J1 présentiel : dimanche 6 février 2022 : 4h

Formation à distance en autonomie : mars : 7h

Classe Virtuelle 2 : samedi 30 avril 2022 : 3h

Formation à distance en autonomie : 2h dont un quiz de fin de formation

Validation du Module

Attester de sa participation à tous les temps de la formation en présentiel, à distance, dont des cas pratiques à rendre.

Inscription à la formation*

* Prendre connaissance des Conditions générales de vente et du Règlement intérieur

Je m'inscris



* Si vous ne trouvez pas cette formation dans Campus, c'est que les inscriptions ne sont pas ouvertes. Faites-vous connaître par mail.

Le Guide des
formations
complet
en Ligne